

# **Procès-verbal**

## **Réunion du conseil municipal**

### **Du 29 octobre 2025 à 20.30 heures**

**PRESENTS :** M<sup>mes</sup> et M<sup>rs</sup> ARGOUD Yves, FARGERIE Jean-François , DURANTET Jean-Paul, DAMOUR Damien, BERTHIER Pascal, GIROD Jean-Pierre, URÉA Maria, RIVAL Yves, OLSZOWA Jana, GUICHERD Magali.

M<sup>me</sup> URÉA Maria est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire soumet au vote le procès-verbal de la séance du 17 septembre 2025 qui est approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés.

Il est ensuite procédé à l'examen des affaires inscrites à l'ordre du jour.

- Une réunion de travail est prévue le vendredi 21 novembre à 17h30 pour élaborer le bulletin municipal de l'année.
- Le conseil municipal souhaite la présence du référent de la préfecture pour affiner le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui va être mis en place sur la commune. Le PCS permettra d'assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien des administrés en cas d'évènement sur la commune. Une première réunion a eu lieu le vendredi 3 octobre à 16h en mairie et une trame de celui-ci a été établie.
- L'élaboration de la table d'orientation (contenu, photos...) est en cours de conception.
- Le CDG73 a lancé une procédure de mise en concurrence pour le compte des employeurs territoriaux de la Savoie afin de souscrire une convention de participation sur le risque santé (obligatoire à compter du 1er janvier 2026). À l'issue de cette consultation Le CDG 73 a retenu la MNT (mutuelle nationale territoriale) comme étant l'offre la plus avantageuse pour les communes.  
L'adhésion est facultative pour les agents. Le Conseil Municipal propose une participation mensuel de 30€/mois par agent sur chaque mensualité des agents.
- La commune envisage d'acheter du terrain en vue de l'agrandissement du cimetière. Des échanges avec le notaire de Saint Genix Les Villages sont en cours.
- Le devis de la société PACCARD à St Genix Les Villages pour élaguer les 2 tilleuls sur la place de la mairie a été retenu pour un montant de 4 532,00€ HT.
- La date du repas des aînés est fixée au dimanche 15 février 2026.

Fin de séance à 23h00,

Rocheftort, le 30 octobre 2025,

Le secrétaire de séance,

Le Maire,